

"Sauvez les enfants du Bengale"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Sauvez les enfants du Bengale»

tion n'est que temporaire et ne signifie ni abandon opération ni rapatriement personnel.»

Or la tension ne semble malheureusement pas diminuer; tout le dispositif d'aide reste en place, mais l'évolution de la situation peut à tout moment obliger à prendre de nouvelles dispositions.

Depuis plus d'un an, cette région du monde subit une succession d'épreuves terribles: cyclone, raz de marée, troubles civils, exode massif de millions de réfugiés, inondations, et peut-être bientôt la guerre... Or elle n'était pas particulièrement favorisée et son développement laisse encore beaucoup à désirer. A côté de ce programme d'entraide mis sur pied par la Ligue, il faudrait tenter de résoudre entre autres le problème du contrôle des naissances qui se heurte à des préjugés et à l'ignorance, le problème de l'amélioration de la productivité et de la modernisation de l'agriculture, le problème de l'éducation des masses. Mais les troubles compliquent les opérations de secours et entravent le développement, tout en les rendant encore plus nécessaires! C'est à cela qu'il faut songer en continuant à contribuer aux efforts et en manifestant concrètement notre solidarité. *Photos LSCR*

La première étape de l'opération «Sauvez les enfants du Bengale» que la Croix-Rouge suisse, Caritas, l'Entraide protestante, l'Entraide ouvrière et Enfants du Monde ont lancée en commun le 23 août 1971, touche à sa fin, en ce sens que l'objectif visé: assurer la survie de 100 000 enfants bengalis pendant six mois, est atteint. Pour ce faire, il fallait 50 centimes par jour et par enfant, ou 9 millions de francs suisses au total. Cette somme a été réunie en l'espace de 12 semaines à peine...

Conformément à un programme établi dans ses moindres détails au vu des besoins signalés et les plus urgents, ainsi que des possibilités de distribution sur place, des envois de secours sont partis régulièrement pour l'Inde, soit de Suisse, soit d'autres pays européens, par voie aérienne ou par voie maritime. Certains articles ont été achetés sur place ou dans des pays asiatiques voisins de l'Inde, aux meilleures conditions.

Les résultats de cette opération menée avec bon sens et sans dispersion des efforts sont effectifs: dans les camps où les enfants ont reçu systématiquement une nourriture d'appoint riche en protéines et des soins médicaux la mortalité infantile a diminué de 90 %...

Mais tout n'est pas dit. A fin 1971, le problème des réfugiés pakistanais conservait toute

son acuité. Aussi, les cinq œuvres d'entraide associées, qui à fin novembre avait recueilli déjà près de 15 millions, ont-elles mis sur pied un programme complémentaire devant faire suite au premier et devant lui aussi s'étendre sur six mois, soit de mars à août. Les mesures prévues dans le cadre de ce deuxième programme d'aide aux réfugiés sont plus ou moins identiques à celles prises jusqu'ici: assurer une nourriture riche en protéines aux enfants, sous forme de lait écrémé et de produits laitiers pour nourrissons, intensifier l'assistance médicale en fournissant des assortiments complets comprenant des médicaments, des instruments, du matériel de pansement et divers, aux équipes mobiles se déplaçant dans les camps.

A titre de nouveauté, le programme complémentaire prévoit entre autres la fourniture de feuilles de matière plastique destinées à servir de toit et, partant, d'abri aux réfugiés pendant la prochaine mousson attendue pour la fin avril. Pour éviter de grands frais de transport, ce matériel sera expédié par bateau en février et en mars. Il sera sur place suffisamment tôt pour être distribué avant le début des pluies.

Il y aura alors un an qu'aura débuté la grande misère des réfugiés pakistanais...

25 ans de Chaîne du Bonheur

Durant tout le mois d'octobre en Suisse romande et, le 6 novembre dans tout le pays, la Chaîne du Bonheur de la Radio et Télévision suisse a intensivement soutenu l'opération «Sauvez les enfants du Bengale» récoltant au total quelque 10 millions de francs dont plus de 4 millions et demi au cours de la seule «Journée nationale» du 6 novembre.

En fait pourquoi la Chaîne du Bonheur avait-elle choisi cette date du 6 novembre – et pas une autre – pour sa «Journée nationale

d'aide aux enfants du Bengale»? Parce que, précisément ce jour-là, la Chaîne du Bonheur, née le 6 novembre 1946, fêtait son 25e anniversaire.

25 ans: est-ce peu, est-ce beaucoup? Pour un mouvement tel que «la Chaîne», nous dirions: c'est beaucoup. C'est beaucoup d'être demeurée vivante comme aux premiers jours, alors que tant, tant, et tant de choses se sont passées autour de nous et dans le monde depuis 1946. Sur tous les plans, dans tous les domaines.